DISCOURS

PRONONCÉ

PAR

LE GÉNERAL MOREAU

AU TRIBUNAL CRIMINEL SPÉCIAL DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

MESSIEURS,

En me présentant devant vous, je demande à être entendu un instant moi-même. Ma confiance dans les Défenseurs que j'ai choisis, est entière: je leur ai livré sans réserve le soin de défendre mon innocence: ce n'est que par leur voix que je veux parler à la Justice; mais je sens le besoin de parler moi-même, et à vous, et à la Nation.

Des circonstances malheureuses produites par le hasard, ou préparées par la haine, peuvent obscurcir quelques instans de la vie du plus honnête homme. Avec beaucoup d'adresse, un criminel peut éloigner de lui, et les soupçons, et les preuves de ses crimes; une vie entière est toujours le plus sûr témoignage contre ou en faveur d'un accusé. C'est donc ma vie entière que j'oppose aux accusateurs qui me poursuivent. Elle

a été assez publique pour être connue. Je n'en rappellerai que quelques époques, et les témoins que j'invoquerai sont le Peuple Français, et les Peuples que la France a vaincus.

J'étais voué à l'étude des Loix au commencement de cette révolution qui devait fonder la liberté du Peuple Français. Elle changea la destination de ma vie; je la vouai aux armes : je n'allai pas me placer parmi les Soldats de la liberté par ambition : j'embrassai l'état militaire par respect pour les droits de la Nation : je devins guerrier, parce que j'étais Citoyen.

Je portai ce caractère sous les drapeaux, je l'y ai toujours conservé. Plus j'aimais la liberté, plus je fus soumis à la discipline.

J'avançai assez rapidement, mais toujours de grade en grade, et sans en franchir aucun; toujours en servant la Patrie, jamais en flattant les Comités. Parvenu au commandement en chef, lorsque la victoire nous faisait avancer au milieu des Nations ennemies, je ne m'appliquai pas moins à leur faire respecter le caractère du Peuple Français, qu'à leur faire redouter ses armes. La guerre sous mes ordres ne fut un fléau que sur les champs de bataille. Du milieu même de leurs campagnes ravagées, plus d'une fois les Nations et les Puissances ennemies m'ont rendu ce témoignage. Cette conduite, je la croyais aussi propre que nos victoires à faire des conquêtes à la France.

Dans le tems même où les maximes contraires semblaient prévaloir dans les Comités de Gouvernement, cette conduite ne suscita contre moi ni calomnie ni

persécution. Aucun nuage ne s'éleva jamais autour de ce que j'avais acquis de gloire militaire, jusqu'à cette trop fameuse journée du 18 fructidor: ceux qui firent éclater cette journée avec tant de rapidité, me reprochèrent d'avoir été trop lent à dénoncer un homme dans lequel je ne pouvais voir qu'un frère d'armes, jusqu'au moment où l'évidence des faits et des preuves me ferait voir qu'il était accusé par la vérité, et non par d'injustes soupçons. Le Directoire, qui seul connaissait assez bien les circonstances de ma conduite pour la bien juger, et qui, on ne l'ignore point, ne pouvait pas être disposé à me juger avec indulgence, déclara hautement combien il me trouvait irréprochable; il me donna de l'emploi: le poste n'était pas brillant; il ne tarda pas à le devenir.

J'ose croire que la nation n'a point oublié combien je m'en montrai digne; elle n'a point oublié avec quel dévouement facile on me vit combattre en Italie dans des postes subordonnés; elle n'a point oublié comment je fus reporté au commandement en chef par les revers de nos armées, et renommé général en quelque sorte par nos malheurs; elle se souvient comment deux fois je recomposai l'armée des débris de celles qui avaient été dispersées; et comment, après l'avoir remise deux fois en état de tenir tête aux Russes et à l'Autriche, j'en déposai deux fois le commandement pour aller en prendre un d'une plus grande confiance.

Je n'étais pas, à cette époque de ma vie, plus républicain que dans toutes les autres; je le parus davantage. Je vis se porter sur moi, d'une manière plus

particulière, les regards et la confiance de ceux qui étaient en possession d'imprimer de nouveaux mouvemens et de nouvelles directions à la République. On me proposa, c'est un fait connu, de me mettre à la tête d'une journée à-peu-près semblable à celle du 18 brumaire. Mon ambition, si j'en avais eu beaucoup, pouvait facilement ou se couvrir de toutes les apparences, ou s'honorer même de tous les sentimens de l'amour de la patrie.

La proposition m'était faite par des hommes célèbres dans la révolution par leur patriotisme, et dans nos assemblées nationales par leurs talens, je la refusai. Je me croyais fait pour commander aux armées et ne voulais point commander à la République.

C'était assez bien prouver, ce me semble, que si j'avais une ambition, ce n'était point celle de l'autorité et de la puissance, bientôt après je le prouvai mieux encore.

Le 18 brumaire arriva, et j'étais à Paris. Cette révolution, provoquée par d'autres que par moi, ne pouvait alarmer ma conscience. Dirigée par un homme environné d'une grande gloire, elle pouvait me faire espérer d'heureux résultats. J'y entrai pour la seconder, tandis que d'autres partis me pressaient de me mettre à leur tête pour la combattre. Je reçus dans Paris les ordres du général Bonaparte. En les faisant exécuter, je concourus à l'élever à ce haut degré de puissance que les circonstances rendaient nécessaires.

Lorsque quelque tems après, il m'offrit le commandement en chef de l'armée du Rhin, je l'acceptai de

lui avec autant de dévouement que des mains de la République elle-même. Jamais mes succès militaires furent plus rapides, plus nombreux, plus décisifs qu'à cette époque où leur éclat se répandoit sur le Gouvernement qui m'accuse.

Au retour de tant de succès, dont le plus grand de tout était d'avoir assuré, d'une manière efficace, la paix du continent, le soldat entendait les cris éclatans de la reconnaissance nationale.

Quel moment pour conspirer, si un tel dessein avait pu jamais entrer dans mon ame. On connait le dévouement des armées pour les chefs qu'elles aiment et qui viennent de les faire marcher de victoire en victoire : un ambitieux, un conspirateur, aurait-il laissé échapper l'occasion où, à la tête d'une armée de cent mille hommes tant de fois triomphante, il rentrait au milieu d'une Nation encore agitée, et toujours inquiète pour ses principes et pour leur durée ?

Je ne songeai qu'à licencier l'armée, et je rentrai dans le repos de la vie civile.

Dans ce repos qui n'était pas sans gloire, je jouissais sans doute de mes honneurs, de ces honneurs qu'il n'est pas dans la puissance humaine de m'arracher, du souvenir de mes actions, du témoignage de ma conscience, de l'estime de mes compatriotes et des étrangers, et s'il faut le dire, du flatteur et doux pressentiment de la postérité.

Je jouissais d'une fortune qui n'était grande que parce que mes désirs n'étaient pas immenses, et qui ne faisaient aucun reproche à ma conscience. Je jouis-

sais de mon traitement de retraite. Sans doute j'étais content de mon sort, moi qui jamais n'enviai le sort de personne. Ma famille, et des amis d'autant plus précieux que n'ayant plus rien à espérer de mon crédit et de ma fortune, ils ne pouvaient rester attachés qu'à moi seul; tous ces biens, les seuls auxquels j'aie pu jamais attacher un grand prix, remplissaient mon ame toute entière, et ne pouvaient plus y laisser entrer ni un vœu, ni une ambition; se serait-elle ouverte à des projets criminels?

Elle était si bien connue cette situation de mon ame, elle était si bien garantie par l'éloignement où je me tenais de toutes les routes de l'ambition, que depuis la victoire de Hohenlinden jusqu'à mon arrestation, mes ennemis n'ont jamais pu ni me trouver ni me chercher d'autre crime que la liberté de mes discours: mes discours..... ils ont été souvent favorables aux opérations du Gouvernement, et si quelquefois ils ne l'ont pas été, pouvais-je donc croire que cette liberté fut un crime chez un peuple qui avait tant de fois décreté celle de la pensée, celle de la parole, celle de la presse, et qui en avait beaucoup joui sous les rois même.

Je le confesse, né avec une grande franchise de caractère, je n'ai pu perdre cet attribut de la contrée de la France où j'ai reçu le jour, ni dans les camps, où tout lui donne un nouvel essor, ni dans la révolution qui l'a toujours proclamé comme une vertu de l'homme, et comme un devoir du citoyen. Mais ceux qui conspirent blâment-ils si hautement ce qu'ils n'ap-

prouvent pas? Tant de franchise ne se concilie guères avec les mystères et les attentats de la politique.

Si j'avais voulu concevoir et suivre les plans de conspiration, j'aurais dissimulé mes sentimens, et sollicité tous les emplois qui m'auraient replacé au milieu des forces de la Nation.

Pour me tracer cette marche, au défaut d'un génie politique que je ne me suis jamais soucié d'avoir, j'avais des exemples connus de tout le monde, et rendus imposans par des succès. Je savais bien peut-être que Monck ne s'était pas éloigné des armées lorsqu'il avait voulu conspirer; et que Cassius et Brutus s'étaient approché du cœur de César pour le poignarder.

MAGISTRATS, je n'ai plus rien à vous dire. Tel a été mon caractère, telle a été ma vie entière. Je proteste à la face du ciel et des hommes de l'innocence et de l'intégrité de ma conduite: vous savez vos devoirs, la France vous écoute, l'Europe vous contemple, et la postérité vous attend.

Signé:

LE GÉNÉRAL MOREAU.

bb3735